



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENTAIRE SUR LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG) EN MAURITANIE, DANS LE CADRE DU PROJET « Pulse »

Janvier 2026



Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	3
2.1. Logique d'intervention.....	3
2.2. Groupes et acteurs à prendre un compte.....	3
2.3. Couverture géographique de l'intervention	4
3. OBJECTIFS DU DOCUMENTAIRE	4
4. METHODOLOGIE ET PORTÉE DU DOCUMENTAIRE	5
Approche narrative	5
Dispositif méthodologique	5
Approche artistique et éditoriale	6
Traitement des données et mise en perspective	6
Langues et accessibilité	6
5. TRAME PROVISOIRE DU DOCUMENTAIRE.....	6
6. PLAN DE TRAVAIL, CALENDRIER	7
7. LES LIVRABLES.....	7
8. PROFILS DE L'EQUIPE.....	8
8.1. Les compétences requises	8
9. CONDITIONS GENERALES	9
9.1. Les critères de l'évaluation des offres	9
9.2. Les Conditions de rémunération de l'évaluation.....	9
9.3. Délais de remise des offres	10



1. INTRODUCTION

Médicos del Mundo – España (MdM) est une association œuvrant au quotidien pour la défense des droits humains à travers une approche du droit universel à la santé et une approche axée sur le genre. Présentes depuis 1991 en Mauritanie, les équipes de Médicos del Mundo collaborent avec des institutions publiques et des organisations de la société civile pour améliorer la qualité et l'accès aux services de santé.

Depuis 2000, MdM s'est focalisé sur les sujets liés à la santé sexuelle et reproductive à travers différents projets. A partir de 2012, MdM a développé des programmes centrés sur la prévention de la Violence Basée sur le Genre (VBG), la protection et la défense de celles/ceux qui en souffrent. Depuis 2017, MdM a développé 6 Unités Spécialisées de Prise en Charge (USPEC) à travers la Mauritanie. La mise en œuvre des USPEC a permis de commencer à structurer tout un système de protection pour la prise en charge des victimes de VBG, en développant une gamme de services médicaux, psychosociaux et juridiques pour les personnes dans le besoin, souvent non disponibles dans le pays. Pour cela, MDM collabore avec des partenaires locaux, nationaux, internationaux, associatifs, institutionnels et étatiques, dans le travail de consolidation d'un système de prévention, réponse et protection pour les nombreux enfants et femmes victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG) dans le pays.

Le documentaire en question sera élaboré dans le cadre du projet « **Pulse** », financé par un bailleur espagnol et intégrant ainsi son élaboration parmi les activités de sensibilisation ainsi décrites :

« L'équipe de MdM en Mauritanie réalisera un documentaire vidéo (avec l'aide d'un prestataire de services) présentant le contexte mauritanien, les problématiques et exposant le projet en cours : sa justification, ses objectifs, ses actions, ses défis, ses réalisations et ses perspectives. »

2. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

2.1. Logique d'intervention

Le projet « **Pulse** », mené par MdM en partenariat avec trois associations de la société civile, l'AFCF (Association des Femmes cheffes de Famille), l'AMSME (Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant) et l'ONG ACTIONS, permet d'offrir une continuité des actions menées dans les six Unités Spécialisées de Prise en Charge des victimes de VBG en Mauritanie, réparties dans les centres hospitaliers de trois Wilayas du pays : l'Assaba (Centre Hospitalier Régional de Kiffa), Dakhlet-Nouadhibou (Centre Hospitalier de Nouadhibou) et Nouakchott (Centre Hospitalier Mère-Enfant, et du Centre Hospitalier de l'Amitié).

Ce projet vise à maintenir et à renforcer le système de prise en charge des victimes de la violence basée sur le genre à travers 4 USPEC dans le pays, ainsi que l'ensemble des services de soutien psychosocial et juridique qui les complètent. Il s'agit de continuer à soutenir la consolidation de ces services, en privilégiant le principe d'appropriation du projet par les acteurs locaux, assurant ainsi sa pérennité, et de lutter au niveau national contre les VBG en Mauritanie.

2.2. Groupes et acteurs à prendre en compte

La population à sensibiliser avec le documentaire :



La société espagnole, plus spécifiquement valencienne, constituent le groupe principal à sensibiliser avec ce documentaire, sans s'y adresser de manière exclusive. Le produit final sera présenté au public valencien lors d'une séance de projection et débat. En Mauritanie, il pourra également être projeté en lors des sensibilisations ou diffusé sur internet.

Population cible du projet :

- Personnes victimes ou survivantes de violences basées sur le genre prises en charge dans les USPEC, majoritairement des mineur-e-s (81%) et des femmes (95%).
- Membres des communautés sensibilisés aux violences basées sur le genre et aux mécanismes de protection
- Professionnel-le-s soutenu dans le cadre du projet :
 - Personnel médical et médico-social
 - Personnel juridique
 - Relais communautaires, organisations de la société civile

Ces différents groupes constituent les publics que le documentaire pourra illustrer et mettre en valeur, en particulier à travers des témoignages, et des illustrations de leurs situations professionnelles et leurs dynamiques communautaires.

Titulaires de responsabilités et d'obligations

Le projet mobilise des acteurs identifiés comme porteurs de responsabilités dans la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre, notamment :

- Les autorités nationales et régionales
- Direction Régionale de la Santé (DRS)
- Le Ministère de la Santé
- Le département de la Santé Maternelle et Infantile et le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)

Le documentaire devra refléter, de manière éthique et contextualisée, l'interaction entre ces différents acteurs et groupes, afin de mettre en lumière l'approche intégrale du projet et son inscription dans les politiques publiques existantes. En vue de la nature sensible du sujet, les responsables de l'élaboration devront traiter le sujet, les espaces, et surtout les victimes qui participeront avec le respect et les précautions éthiques nécessaires (respect du récit, anonymisation, etc).

2.3. Couverture géographique de l'intervention

Le projet est mis en œuvre dans trois Wilayas de la Mauritanie : Assaba, Dakhlet-Nouadhibou et Nouakchott.

3. OBJECTIFS DU DOCUMENTAIRE

L'objectif du documentaire est de sensibiliser la société espagnole, et plus particulièrement le public de la Communauté valencienne, à la problématique des violences basées sur le genre dans le contexte mauritanien, tout en établissant des liens explicites avec le contexte européen.

À travers une approche narrative structurée autour d'un parcours de prise en charge type, incarné par une victime (réelle anonymisée ou narrative composite), le documentaire vise à rendre visibles les



déterminants sociaux, culturels et institutionnels des violences basées sur le genre, ainsi que les obstacles qui limitent l'accès des victimes à une prise en charge adaptée.

Le film mettra en lumière, de manière contextualisée et non sensationnaliste, les réponses existantes portées par les acteurs de la société civile, les services de santé, les forces de l'ordre et les professionnel-le-s du psychosocial et du juridique, en soulignant la pertinence d'une approche intégrée combinant accompagnement médical, psychosocial et juridique.

Par la qualité de son traitement narratif et audiovisuel, le documentaire devra permettre de comprendre les mécanismes et les dynamiques des violences basées sur le genre, d'illustrer des moyens concrets de prévention et de réponse, et de susciter une réflexion critique sur le caractère universel de certaines de ces dynamiques, présentes également dans les sociétés européennes et espagnole. L'objectif final est de nourrir le débat et la prise de conscience au sein des publics institutionnels, associatifs et citoyens, tant en Europe qu'en Mauritanie.

4. METHODOLOGIE ET PORTÉE DU DOCUMENTAIRE

La méthodologie proposée repose sur une approche qualitative et narrative, combinant récit audiovisuel, témoignages et éclairages professionnels, afin de permettre une compréhension contextualisée des violences basées sur le genre en Mauritanie.

Approche narrative

Le documentaire adopte une structure narrative linéaire, articulée autour d'un parcours de prise en charge type, incarné par une femme. Ce parcours constitue le fil conducteur du film et permet d'aborder progressivement les différentes dimensions de la problématique des VBG.

Deux options narratives sont envisagées, à définir avec l'équipe de réalisation et les partenaires :

- Un témoignage réel anonymisé.
- Le recours à une actrice incarnant une narrative composite, construite à partir de plusieurs cas réels et représentatifs.

Le choix final devra garantir à la fois la sécurité des personnes concernées et la fidélité aux réalités vécues.

Dispositif méthodologique

Le dispositif repose sur une alternance structurée entre :

- Le récit personnel et le parcours de la victime.
- Des entretiens avec des professionnel-le-s de la prise en charge (psychosociale, médicale, juridique et préventive).
- Des images d'observation des lieux et des acteurs (commissariats, structures de santé, actions de sensibilisation, organisations de la société civile).

Les témoignages professionnels permettent de contextualiser le récit individuel, d'en analyser les enjeux et de mettre en lumière les contraintes, les limites et les leviers du système de prise en charge, sans surplomber l'expérience vécue.



Approche artistique et éditoriale

L'approche artistique recherchée privilégie un ton sobre et respectueux, tout en s'appuyant sur une écriture audiovisuelle accessible. Le recours à l'émotion est volontairement limité au profit d'une compréhension structurelle des violences, de leurs causes et des réponses apportées. La réalisation devra veiller en permanence à :

- La dignité des personnes filmées.
- La sécurité et l'anonymisation des victimes et des professionnel·le·s.
- L'absence de toute forme de sensationnalisation ou de mise en scène des violences.

Considérant que l'objectif n'est pas la mise en avant de MdM comme organisation, le documentaire devra mettre l'accent sur la problématique des VBG et sur les acteurs mauritaniens qui luttent contre celles-ci.

Traitement des données et mise en perspective

Les données chiffrées relatives aux profils des victimes et à la typologie des agresseurs seront intégrées de manière synthétique, faisant un parallèle avec le contexte espagnol, afin de souligner le caractère universel de certaines dynamiques des VBG.

Langues et accessibilité

Les tournages seront réalisés dans les langues natives des intervenant·e·s ou en français, selon leur préférence.

Le documentaire final sera sous-titré en français et en espagnol, afin de garantir son accessibilité aux publics cibles en Europe et en Mauritanie.

5. TRAME PROVISOIRE DU DOCUMENTAIRE

Ouverture

- Introduction du personnage central
- Premier élément visuel possible :
 - Arrivée dans un commissariat, présenté comme une porte d'entrée
 - Ou participation à une action de sensibilisation où elle prend connaissance des possibilités de prise en charge

Cette séquence pose le cadre, le ton et la problématique.

Problématique et réponse

- Corps central du documentaire
- Chaque dimension (psychosociale, médicale, juridique, prévention) est abordée visuellement et expliquée à travers :
 - Le récit personnel et le parcours de la victime
 - L'éclairage professionnel à travers les entretiens
 - Images de la victime et de la prise en charge



Clôture

- Fin du témoignage, avec une projection de la victime vers son avenir personnel
- Un professionnel contextualise en termes plus généraux sur la lutte contre les VBG en Mauritanie :
 - Les résultats obtenus : fréquentation accrue ? ancrage institutionnel ? changements sociaux constatés ?
 - Les limites : financiers, stigmatisation de ce type d'action, accès pour les femmes rurales
 - Les perspectives : renforcement de la prévention, changements institutionnels et sociaux nécessaires
- Conclusion sur cartons de fin ou narration par des chiffres clés :
 - Nombre et profil des victimes
 - Typologie des agresseurs
 - Rappel que la majorité des victimes sont mineures et que les agresseurs sont majoritairement connus
 - Mise en perspective avec des données espagnoles

6. PLAN DE TRAVAIL, CALENDRIER

La durée totale pour la réalisation de cette évaluation intermédiaire est estimée à 12 semaines. Cette durée sera affinée en fonction des propositions du prestataire. Le travail devra être terminé au 31 août 2026.

Un calendrier et un plan de travail seront présentés par les équipes candidates.

7. LES LIVRABLES

Le/la consultant-e réalisateur-riche, ou l'équipe de production), sera responsable de la conception, de la production et de la livraison des livrables suivants :

1. Note de cadrage et de conception artistique précisant :

- L'approche narrative et éditoriale du documentaire
- Le traitement audiovisuel proposé (angle, ton, rythme, esthétique)
- La structure prévisionnelle du documentaire (séquençement, fil narratif, place des témoignages et des éléments contextuels), aligné avec la trame proposée dans ce document.
- Le plan de travail détaillé et le calendrier de production
- L'agenda prévisionnel du tournage sur le terrain à coordonner avec les équipes et partenaires
- Les protocoles d'anonymisation et de consentement, considérations éthiques et sécuritaires

Cette note de cadrage sera soumise à validation par Médicos del Mundo avant le démarrage du tournage.

2. Version provisoire du documentaire (montage initial)



À l'issue de la phase de tournage et d'un premier travail de montage, le/la consultant-e produira une version provisoire du documentaire permettant :

- D'apprécier la cohérence narrative et le respect des objectifs définis ;
- De vérifier la justesse du traitement de la problématique des violences basées sur le genre ;
- D'évaluer la qualité technique et éditoriale du contenu (image, son, rythme, clarté du message).

Cette version sera partagée avec l'équipe de Médicos del Mundo, qui formulera des commentaires et recommandations éditoriales.

3. Version finale du documentaire

Le/la consultant-e livrera une version finale du documentaire, intégrant les retours et validations. Le film devra être prêt à la diffusion publique, notamment dans le cadre d'une projection-débat organisée à Valence, et conforme aux standards techniques requis pour ce type d'événement, avec sous-titrage en espagnol et en français disponibles.

8. PROFILS DE L'EQUIPE

8.1. Les compétences requises

Cette consultation s'adresse à des équipes cinématographiques/audiovisuels et ou à un/une consultant(e) indépendant(e) expérimenté(e).

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont les suivantes :

Qualifications et expérience :

- Formation pertinente en communication audiovisuelle, cinéma, montage ou photographie
- Expérience dans la conception des produits audiovisuels de qualité démontrable avec un projet en exemple
- Un vrai intérêt par les enjeux de genre, des droits humains et des politiques nationales en matière de violences basées sur le genre

Compétences communicationnelles

- Capacité à travailler avec des personnes en situation de vulnérabilité et en collaboration avec des équipes d'organisations et institutions diverses
- Capacité de communication avec les autorités nationales et régionales quand il soit nécessaire, autonomie dans la prise de contact avec ce type d'interlocuteurs
- Maîtrise du français, écrit et parlé, connaissance de l'arabe, de l'hassanya, du Poular ou autres langues nationales de Mauritanie sera une nécessité

Compétences transversales :

- Compréhension de la sensibilité du sujet et des enjeux liés au travail avec des victimes des VBG.
- Sensibilité culturelle et une capacité à adapter les approches méthodologiques aux spécificités des régions concernées par le tournage, ainsi qu'au public visé en Espagne



- Capacité d'adaptation et de réorganisation du travail en prenant en considération les aléas pouvant se présenter (contexte météorologique, contexte sécuritaire volatile etc.)
- Excellente maîtrise des outils audiovisuels nécessaires au montage, ainsi qu'à l'utilisation des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et de l'Internet.

9. CONDITIONS GENERALES

9.1. Les critères de l'évaluation des offres

Les critères d'évaluation des offres reçues seront les suivants :

CRITERES	VALEUR DES CRITERES	FACTEURS	VALEUR DES FACTEURS
Expérience professionnelle de l'évaluateur.trice ou de l'équipe d'évaluation	35%	Expérience en matière de prestation similaire	25%
		Connaissance du contexte	10%
Profil académique du.de la consultant.e ou des membres de l'équipe de consultance	5%	Formation pertinente selon les attentes des Tdr	5%
Exemples des vidéos similaires réalisées	30%	Qualité et fond des vidéos	30%
Qualité et valeur technique de l'offre	30%	Valeur ajoutée aux objectifs des TdR	15%
		Valeur ajoutée à la méthodologie proposée dans les TdR	15%

9.2. Les Conditions de rémunération de l'évaluation

Les conditions de rémunération sont les suivantes :

- Le/la consultant.e sera rémunéré uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec Médicos del Mundo.
- La responsabilité du paiement de l'impôt sur le revenu et des cotisations d'assurance nationale incombe au prestataire et Médicos del Mundo n'effectuera aucune déduction sur les honoraires pour ces responsabilités.
- Le/la consultant.e utilisera son propre matériel nécessaire (ordinateur portable, logiciels etc.) et se prendra en charge au niveau fonctionnement et logistique
- La priorité sera donnée au recrutement local.
- Le/la consultant.e effectuera le travail de terrain sur le terrain.
- Le/la consultant.e prendra en charge les coûts du personnel de soutien nécessaire à la réalisation de l'étude (traducteur, etc.).



9.3. Délais de remise des offres

Les offres devront être envoyées avant le **15/03/2026 à 23h59** (heure locale mauritanienne) par courrier électronique à l'adresse email suivante : selectionrhmedicosdelmundo@gmail.com

- CV du consultant principal ou profil de l'entreprise
- Offre technique en expliquant comment son expertise correspond à l'appel
- Offre financière
- Exemples des vidéos réalisées

Le budget maximum sera de **5300 euros**, taxes comprises, dans lequel doivent être inclus tous les frais tels que l'hébergement et les déplacements internes dans le pays. Le document doit être soumis en français.